

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
PROGRAMME 843
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2023

RADIO FRANCE



PROGRAMME 843 **Radio France**

MINISTRE CONCERNÉ : BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Présentation stratégique du projet annuel de performances

JEAN-BAPTISTE GOURDIN

Directeur général des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 843 : Radio France

Le programme 843 a pour objet le financement de la société Radio France. Aux termes de l'article 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, Radio France est chargée de concevoir et de programmer des émissions de radio à caractère national et local ; elle favorise l'expression régionale sur ses antennes décentralisées sur l'ensemble du territoire, et valorise le patrimoine et la création artistique.

Premier groupe radiophonique français, Radio France produit et diffuse sept chaînes généralistes, thématiques et de proximité : France Inter, France Info, France Culture, France Musique, France Bleu, Mouv' et FIP. Leur positionnement répond à chacune des missions énoncées à l'article 25 de son cahier des missions et des charges. Radio France développe par ailleurs fortement son offre dans l'environnement numérique. Enfin, elle est un acteur culturel et musical de premier plan, du fait de la programmation de ses chaînes, mais aussi grâce à l'ouverture de la Maison de la Radio et de la Musique au public, à ses quatre formations musicales et à ses activités d'édition.

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, un contrat d'objectifs et de moyens (COM) conclu entre l'État et la société Radio France définit dans un cadre prospectif et pluriannuel la stratégie éditoriale et de développement, les améliorations de gestion à mettre en œuvre et les moyens afférents permettant d'y parvenir. A ce titre, un contrat d'objectifs et de moyens a été signé le 7 mai 2021 entre Radio France et l'État pour la période 2020-2022, Ce contrat, approuvé par le Conseil d'administration de la société le 16 avril 2021 repose sur cinq priorités stratégiques :

- Renforcer les missions de service public prioritaires (information, proximité, culture, jeunesse) ;
- Miser sur la force musicale du groupe ;
- Parler à tous les Français, et notamment les jeunes ;
- Tout faire pour l'audio, en créant notamment une plateforme de contenus audio de référence ;
- Rénover le cadre social et accompagner la transformation des métiers du groupe.

Un avenant au COM 2020-2022 de l'entreprise sera négocié pour l'année 2023 au cours de l'automne 2022. Il intégrera une dotation publique de 623,4 M€ HT (dont 13,7 M€ de subvention d'investissement), en progression de +46,7 M€ par rapport à la dotation HT allouée en 2022 (+34,6 M€ par rapport à la dotation TTC prévue en loi de finances initiale pour 2022) notamment afin de financer les surcoûts liés à l'inflation, au glissement de la masse salariale ainsi qu'aux évolutions de dépenses engagées. Cette dotation comprendra 12 M€ visant à compenser les effets fiscaux induits par la suppression de la CAP (assujettissement à la taxe sur les salaires). Dans un second temps, un nouveau COM sera établi au cours de l'année 2023, adossé à une trajectoire de dotation pluriannuelle. Ce nouveau COM aura vocation à poursuivre la dynamique de transformation de Radio France.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global

INDICATEUR 1.1 : Proposer une offre radiophonique et culturelle de service public

INDICATEUR 1.2 : Nombre de concerts donnés par les formations musicales

OBJECTIF 2 : S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique

INDICATEUR 2.1 : Audience des antennes de Radio France

INDICATEUR 2.2 : Audience des offres numériques

INDICATEUR 2.3 : Fréquentation des événements produits à la Maison de la radio

OBJECTIF 3 : Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

INDICATEUR 3.1 : Charges de personnel

INDICATEUR 3.2 : Ressources propres

INDICATEUR 3.3 : Résultat d'exploitation

INDICATEUR 3.4 : Index égalité femmes-hommes

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global

Radio France affirme son rôle de média public et d'acteur culturel de référence à travers ses sept antennes (France Inter, Franceinfo, France Culture, France Bleu, France Musique, Fip, Mouv'), ses 44 stations locales et ses quatre formations musicales (Orchestre national de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Maîtrise et Chœur de Radio France).

La qualité et la diversité de l'offre musicale et culturelle programmée tant sur les antennes qu'au sein de la Maison de la Radio et de la Musique doit permettre à Radio France de s'affirmer comme un acteur majeur de la culture et de la musique en tant que producteur, diffuseur et promoteur de la diversité culturelle et de la création auprès du public le plus large.

Le développement de cette politique ambitieuse vise à soutenir la filière et la scène musicale française, notamment en faveur des jeunes artistes, et à affirmer la mission de Radio France comme producteur et diffuseur de l'excellence musicale sur tout le territoire et prescripteur de toutes les musiques et cultures, touchant tous les publics et notamment les plus jeunes.

1.1. Diversité de la programmation musicale sur les antennes de Radio France

En 2023, Radio France poursuivra sa politique de soutien à la création musicale et aux nouveaux talents, en particulier sur ses chaînes généralistes et à dominante musicale :

- pour France Inter, au regard de l'objectif de promotion des nouvelles productions musicales dans toute la diversité des genres, l'indicateur porte sur la proportion de nouveautés parmi les titres diffusés ;
- pour France Bleu, au regard de l'objectif de promotion des chansons d'expression française, l'indicateur porte sur le pourcentage de titres francophones diffusés ;
- pour Mouv', qui a une vocation de découverte et de promotion de nouveaux talents, plus particulièrement francophones, l'indicateur porte sur la part de diffusion des nouveaux talents francophones par rapport à l'ensemble des diffusions chantées.

1.2. Nombre de concerts donnés par les formations musicales

Radio France souhaite s'affirmer comme un lieu unique de création et d'accès à la culture et faire ainsi de la Maison de la Radio et de la Musique un lieu ouvert à tous. Dans cette perspective, des objectifs ambitieux sont fixés en matière d'offres proposées par la Maison de la Radio et de la Musique, notamment en direction des publics jeunes et scolaires. En 2022, Radio France a mis en place une politique ambitieuse pour attirer de nouveau les publics à ses événements.

INDICATEUR

1.1 – Proposer une offre radiophonique et culturelle de service public

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
France Inter : part de nouveautés parmi les titres diffusés	%	53,1	56,5	>=50	>=50	Non déterminé	Non déterminé
France Bleu : part de titres francophones parmi les titres diffusés	%	63,1	64,5	>=60	>=60	Non déterminé	Non déterminé

Radio France

Programme n° 843 | Objectifs et indicateurs de performance

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Mouv' : part de titres des nouveaux talents francophones diffusés sur l'antenne	%	38,3	44	>=25	>=30	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Ces données constituent des moyennes sur une année civile ; elles concernent trois grilles de programmes successives (la seconde partie de la grille de l'année radiophonique n-1, de janvier à juin, la grille d'été de l'année n, ainsi que la grille de rentrée de l'année n, de septembre à décembre).

Source des données : Yacast

JUSTIFICATION DES CIBLES

S'agissant de France Inter et France Bleu, les prévisions 2023 reprennent les cibles fixées dans le COM 2020-2022 et constituent pour la société des cibles-planchers. Pour l'indicateur relatif à Mouv', qui ne figure pas dans le COM, la prévision 2023 correspond à une progression par rapport à la cible-plancher qui avait été définie pour l'année 2022.

INDICATEUR**1.2 – Nombre de concerts donnés par les formations musicales**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de concerts donnés par les formations musicales en France	Nb	286	341	>= 300	>=300	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Les données prises en compte incluent l'ensemble des concerts donnés par les formations musicales en France.

Ces données concernent deux saisons successives (saison n de janvier à juin et saison n+1 de septembre à décembre).

Sources des données : Radio France, Données issues du logiciel de billetterie.

JUSTIFICATION DES CIBLES

La prévision 2023 prend en compte la moindre disponibilité des studios pour l'organisation d'événements en public en raison du chantier de rénovation des studios de création.

OBJECTIF mission**2 – S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique**

Au cours des dernières années, Radio France a renforcé la diversité de son offre en développant la complémentarité de ses antennes et la présence du groupe sur le numérique, afin de toucher tous les publics. Cette dynamique a reposé sur une affirmation de la singularité de chacune d'elles dans un souci constant du public, placé au cœur de la stratégie éditoriale. Cette stratégie s'est traduite par des résultats d'audience très satisfaisants au cours des dernières saisons, supérieurs aux objectifs, tant pour les audiences hertziennes que pour les audiences numériques.

Radio France poursuivra cette stratégie en 2023, en concentrant ses efforts éditoriaux sur les missions prioritaires retenues par son projet stratégique et déclinées dans l'avenant pour l'année 2023 au COM 2020-2022 – information, proximité, culture, jeunesse – avec l'objectif de favoriser l'accès de tous les publics et notamment des jeunes générations, aux contenus audio du service public.

2.1. Audience des antennes de Radio France.

L'audience cumulée permet de calculer la proportion d'auditeurs ayant été en contact au moins une fois avec les antennes du groupe au cours d'une période donnée, quelle qu'en soit la durée. Elle mesure ainsi l'impact de la politique éditoriale auprès du public recevant les programmes de Radio France sur les canaux de diffusion traditionnels.

2.2. Audience des offres numériques.

De manière à diversifier ses audiences et à tenir compte des nouveaux usages, Radio France s'est engagée dans une évolution sans précédent de son offre audio, visant à intégrer dès la conception des programmes leur cycle de vie en radio et sur les différents supports numériques. Cette transformation de la production s'accompagne d'une politique de distribution ambitieuse sur le numérique, dans le but d'offrir une visibilité renforcée aux contenus et podcasts, qui se traduit par le développement d'une plateforme numérique d'écoute agile, adaptée continuellement aux nouveaux formats audio et nouvelles pratiques d'écoutes. Le nombre de visites mensuelles ainsi que le nombre d'écoutes mensuelles à la demande, indicateurs de référence, permettent de mesurer l'audience de l'offre numérique.

2.3. Fréquentation des concerts produits à la Maison de la Radio et de la Musique.

L'indicateur de fréquentation des concerts produits à la Maison de la Radio et de la Musique, soit le taux de places occupées par rapport aux places proposées, le cas échéant dans le respect des jauges sanitaires, pour l'ensemble des concerts donnés par les formations musicales du groupe au sein de la Maison de la Radio et de la Musique, mesure la performance de Radio France en matière d'action musicale, culturelle et pédagogique. Il permet d'apprécier la mise en œuvre de la stratégie de la direction de la musique.

INDICATEUR mission

2.1 – Audience des antennes de Radio France

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Audience nationale cumulée sur un jour moyen		-	27,3		>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- Radio France	%	27,6	27,3	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- France Inter	%	12,4	12	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- France Bleu	%	6,1	5,9	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- France Info	%	8,4	8,6	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- Mouv'	%	0,8	0,8	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- FIP	%	1,3	1,3	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- France Culture	%	2,9	2,9	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé
- France Musique	%	1,9	1,7	>=2021	>=2021	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Médiamétrie (étude 126 000 radio et Médialocales 126 000 pour FIP), Radio France, rapports d'exécution du COM 2019 et 2020.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Les prévisions 2023 tiennent compte de l'évolution de l'audience du média radio dans son ensemble (marqué par un recul ces dernières années), et des résultats d'audience très satisfaisants enregistrés par Radio France dans ce contexte au cours des dernières années.

INDICATEUR

2.2 – Audience des offres numériques

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Visites mensuelles tous supports	millions	256,7	264,2	>2021	>=2022	Non déterminé	Non déterminé
Écoutes mensuelles à la demande tous supports	millions	149	139	>2021	>=2022	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Visites : Cet indicateur permet de rendre compte du nombre de visites mensuelles tous supports propriétaires hors Franceinfo (sites et applications mobiles portail Radio France, France Inter, France Culture, France Bleu, Mouv, et FIP). L'indicateur retenu (nombre de visites tous supports) est un indicateur de référence du marché, mesuré par un organisme certificateur, l'Office de Justification de la Diffusion (OJD).

Écoute à la demande : Cet indicateur permet de rendre compte du nombre d'écoutes mensuelles podcasts (téléchargements) et audio et vidéos à la demande, tous supports (propriétaires et plateformes tierces). L'indicateur s'entend hors Franceinfo à compter de 2018 inclus. Les écoutes mensuelles à la demande hors vidéos Franceinfo atteignaient 92,5 millions en 2017.

Sources : Office de Justification de la Diffusion (OJD) pour les visites, Médiamétrie pour les podcasts et AT Internet pour les écoutes à la demande (dit AOD) pour les moyennes mensuelles en millions.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Radio France a réalisé au cours des dernières années un travail important de lancement de formats audio innovants (podcasts, webradios), de refonte de l'ensemble de son offre numérique (site et application) et de développement de sa présence sur les nouveaux supports (réseaux sociaux, enceintes connectées ...).

Les prévisions 2023 fixent un objectif illustrant la stratégie ambitieuse de Radio France sur le numérique. L'objectif de la société est de maintenir la hausse de la consultation de ses contenus sur le numérique tout en maîtrisant mieux sa distribution sur les plateformes tierces par le biais de la construction d'une relation équilibrée avec les autres plateformes, notamment les GAFA.

INDICATEUR

2.3 – Fréquentation des événements produits à la Maison de la radio

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Taux de places occupées par rapport aux places proposées pour les concerts des formations musicales au sein de la Maison de la radio	%	78	80	>=80	>=85	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Cet indicateur concerne deux saisons musicales successives (saison n de janvier à juin et saison n+1 de septembre à décembre).

Il permet d'apprécier le taux de places occupées par rapport aux places proposées (jauge) pour les concerts des quatre formations musicales (Orchestre national de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France et Maîtrise de Radio France) donnés au sein de la Maison de la radio.

JUSTIFICATION DES CIBLES

Le taux de places occupées par rapport aux places proposées pour les concerts des formations musicales au sein de la Maison de la Radio et de la Musique permet de mesurer le succès auprès du public de l'offre musicale proposée par les formations musicales de Radio France, et par conséquent la mise en œuvre de la stratégie de la Direction de la musique.

L'ambition de l'entreprise étant de proposer une offre musicale et culturelle ambitieuse permettant de fidéliser son public mais également de diversifier ses publics en faisant venir aux concerts symphoniques ceux qui sont traditionnellement plus éloignés de ces offres, il est proposé de maintenir la prévision pour 2023 à 80 %.

OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

La maîtrise des coûts de Radio France suppose la maîtrise de l'évolution des charges de personnel et le développement des ressources propres. Des indicateurs permettent de suivre l'atteinte de cet objectif :

3.1. Évolution des charges de personnel.

Les charges de personnel constituent le principal poste de charges pour Radio France, la production des contenus radio étant intégralement réalisée en interne. La maîtrise de la masse salariale demeure l'un des objectifs du groupe Radio France.

3.2. Évolution des ressources propres.

Radio France s'est également fixée pour objectif, dans le cadre de sa trajectoire financière, d'accroître le niveau de ses ressources propres.

3.3. Évolution du résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation est attendu à l'équilibre en 2023.

3.4. Index égalité femmes-hommes.

En tant qu'entreprise de service public qui touche chaque jour plus de 15 millions de Français, Radio France est particulièrement attentive au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est engagée dans une démarche d'amélioration continue dans ce domaine. En 2021, pour son quatrième index de l'égalité femmes-hommes, Radio France a atteint un résultat de 98/100, en progression par rapport à 2020.

INDICATEUR

3.1 – Charges de personnel

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Charges de personnel	M€	391,3	396,7	394	410	Non déterminé	Non déterminé

Radio France

Programme n° 843 | Objectifs et indicateurs de performance

Précisions méthodologiques

Sources des données : Radio France, comptes 2019 2020, budget 2021 et COM 2020-2022

Les charges de personnel totales comprennent les dépenses relatives aux personnels permanents, occasionnels et intermittents, retraitées des indemnités de départ, litiges et suppléments de cachets.

Indicateur de suivi 3.1.1 - Nombre d'ETP

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre d' ETP CDI		4102	4088	n.d.	4134	4051	4070
Nombre d' ETP CDD		375	383	n.d.	395	355	370.
Total ETP		4477	4471	sans objet	4529	4406	4440.

Précisions méthodologiques

Source des données : Radio France

Mode de calcul :

CDI :

Le calcul de l' ETP CDI se base sur les 30^e de présence.Aucune absence ne vient diminuer les 30^e de présence, sauf les suspensions de contrat.

CDD :

Le calcul de l' ETP CDD est basé sur les heures théoriques du contrat, dans la limite de 1820 heures /an max (1 ETP est équivalent à 260 jours de travail, à raison de 7h par jour soit 1820 heures par an). Le périmètre du calcul ne prend pas en compte les personnels CFA.

JUSTIFICATION DES CIBLES

La reprévision 2022 n'est pas disponible à date.

La cible 2023 sera affinée dans le cadre de la construction du budget 2023 qui interviendra à l'automne.

INDICATEUR**3.2 – Ressources propres**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Ressources propres	M€	67	76,0	76,3	80	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Radio France, comptes 2019, 2020, budget 2021, COM 2020-2022 et avenant COM 2023.

Les ressources propres comprennent les recettes publicitaires et diverses recettes commerciales (éditions, concerts, locations d'espaces, etc.), hors partenariats (qui n'ont pas d'impact sur le résultat net dans la mesure où les recettes sont strictement équilibrées par des charges).

JUSTIFICATION DES CIBLES

La reprévision 2022 n'est pas disponible à date.

La cible 2023 sera affinée dans le cadre de la construction du budget 2023 qui interviendra à l'automne.

INDICATEUR**3.3 – Résultat d'exploitation**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Résultat d'exploitation	M€	-9,6	0,7	0,0	0,0	Non déterminé	Non déterminé

Précisions méthodologiques

Sources des données : Radio France, comptes 2019, 2020, budget 2021, COM 2020-2022 et avenant COM 2023.

JUSTIFICATION DES CIBLES

La réprévision 2022 n'est pas disponible à date.

La cible 2023 sera fixée par l'avenant au COM 2020-2022 de l'entreprise et sera affinée dans le cadre de la construction du budget 2023 qui interviendra à l'automne.

INDICATEUR**3.4 – Index égalité femmes-hommes**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	93	98	>= 93	>=93	>=93	>=93

Précisions méthodologiquesSource des données : Radio France.Mode de calcul :

Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

JUSTIFICATION DES CIBLES

L'index de l'égalité professionnelle a été instauré par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel afin de lutter contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

L'index d'égalité professionnelle femmes / hommes de Radio France se situe à un niveau élevé (98/100) en 2021. L'entreprise prévoit de maintenir à un niveau supérieur à 93/100 en 2023.

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2022 ET 2023

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	LFI 2022 PLF 2023	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus
01 – Radio France		588 791 670 623 406 038	0 0
Totaux		588 791 670 623 406 038	0 0

CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2022 PLF 2023	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus
01 – Radio France		588 791 670 623 406 038	0 0
Totaux		588 791 670 623 406 038	0 0

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2022, 2023, 2024 ET 2025

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2022 PLF 2023 Prévision indicative 2024 Prévision indicative 2025				
7 - Dépenses d'opérations financières	588 791 670 623 406 038 623 406 038 623 406 038		588 791 670 623 406 038 623 406 038 623 406 038	
Totaux	588 791 670 623 406 038 623 406 038 623 406 038		588 791 670 623 406 038 623 406 038 623 406 038	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2022 ET 2023

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2022 PLF 2023				
7 – Dépenses d'opérations financières	588 791 670 623 406 038		588 791 670 623 406 038	
71 – Prêts et avances	588 791 670 623 406 038		588 791 670 623 406 038	
Totaux	588 791 670 623 406 038		588 791 670 623 406 038	

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Radio France	0	623 406 038	623 406 038	0	623 406 038	623 406 038
Total	0	623 406 038	623 406 038	0	623 406 038	623 406 038

Dépenses pluriannuelles

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2022

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2021 (RAP 2021)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2021 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021	AE (LFI + LFR + Décret d'avance) 2022 + Reports 2021 vers 2022 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance) 2022 + Reports 2021 vers 2022 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022
0	0	583 745 708	583 745 708	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP au-delà de 2025
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022	CP demandés sur AE antérieures à 2023 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2023	Estimation des CP 2025 sur AE antérieures à 2023	Estimation des CP au-delà de 2025 sur AE antérieures à 2023
0	623 406 038 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2023 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2023 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2023	Estimation des CP 2025 sur AE nouvelles en 2023	Estimation des CP au-delà de 2025 sur AE nouvelles en 2023
623 406 038 0	0 0	0	0	0
Totaux	623 406 038	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2023

CP 2023 demandés sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP 2024 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP 2025 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP au-delà de 2025 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023
0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Radio France

Programme n° 843 | Justification au premier euro

Justification par action**ACTION (100,0 %)****01 – Radio France**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	623 406 038	623 406 038	0
Crédits de paiement	0	623 406 038	623 406 038	0

Pour 2023, il est prévu d'allouer à Radio France un montant de dotation de 623,4 M€ à Radio France en 2023, dont 13,7 M€ de subvention d'investissement, en progression de +46,7 M€ HT par rapport à 2022, notamment afin de financer les surcoûts liés à l'inflation, à l'évolution tendancielle des charges, masse salariale incluse, ainsi qu'aux évolutions de dépenses engagées. Cette dotation comprendra 12 M€ visant à compenser les effets fiscaux induits par la suppression de la CAP (assujettissement à la taxe sur les salaires). A périmètre constant (hors compensation des effets fiscaux), la dotation publique est donc de 611,4 M€, ce qui représente une augmentation de +34,7 M€ par rapport à 2022.

Conformément au projet stratégique Radio France 2022 approuvé par le Conseil d'administration de l'entreprise en décembre 2019 et confirmé par le COM 2020-2022 et son avenant pour 2023, la société poursuivra en 2023, les objectifs suivants :

- poursuivre le travail sur les antennes en axant les moyens sur les priorités du projet stratégique (information, proximité, culture, jeunesse) et en accélérant le développement numérique pour renforcer l'accessibilité des contenus à tous les publics et proposer des modes de distribution en phase avec l'évolution des pratiques d'écoute ;
- rendre la musique et l'excellence des formations musicales de Radio France accessibles à tous les Français en développant la visibilité des concerts au bénéfice de nouveaux publics (télévision, cinéma, numérique) ;
- maîtriser la trajectoire financière en mettant en œuvre les mesures nécessaires pour permettre à l'entreprise de construire son équilibre financier
- continuer l'exécution du programme de réhabilitation des studios de création, le chantier historique s'achevant pour sa part en 2022

Le plan d'affaires présenté ci-dessous détaille les différentes évolutions des produits et charges telles que Radio France peut les estimer à ce stade. Le budget pour l'année 2023 sera présenté au conseil d'administration de l'entreprise en décembre 2022.

EN MILLIONS D'EUROS	REEL 2020	Réel 2021	BI 2022	COM 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	675	678	688	725
Chiffre d'affaires	644	645	653	690
Dotation publique de fonctionnement	577,4	569,4	566,3	609,7
Crédits exceptionnels plan de relance	0	0	5	0
Ressources propres*	67	76	82	80
Autres produits d'exploitation	30	32	34	36
CHARGES D'EXPLOITATION	684	677	686	725
Achats et charges externes*	156	158	168	172
Charges de personnel	391	397	396	410
Autres charges (impôts et taxes, amortissements, provisions et autres)	136	122	121	144
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10	1	2	0
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	3	0	0
RESULTAT NET avant IS	-10	4	2	0
Impôt sur les sociétés	0	0	1	0
RESULTAT NET après IS	-10	4	1	0

*Méthodologie : le compte de résultat n'intègre pas les charges d'exploitation et les produits d'exploitation liés à des partenariats réciproques, qui se compensent et sont donc neutres dans le compte de résultat.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses d'opérations financières	623 406 038	623 406 038
Prêts et avances	623 406 038	623 406 038
Total	623 406 038	623 406 038